



## Marque similaire + charte graphique très ressemblante

Par **CO51**, le **12/03/2024** à **13:27**

Bonjour à tous,

Pour vous décrire simplement la situation :

J'ai déposé une marque (qui est également mon nom de famille) dans la catégorie 33 (INPI) en 2018 et j'utilise commercialement cette marque depuis 2019.

Une autre personne de ma famille utilise depuis 2020 la même marque en y ajoutant simplement "Et Fils" à la suite (ce ne sont pas leurs noms de famille), et ils n'ont pas déposé la marque.

De plus, récemment, ils ont adopté une charte graphique totalement similaire à la mienne.

J'ai tenté de résoudre cela à l'amiable oralement, mais sans succès.

Quels recours puis-je avoir ?

Et étant donné la situation, puis-je faire valoir mes droits en interdisant l'utilisation de cette marque ?

Merci d'avance pour vos réponses.